

Affichage obligatoire des honoraires : Exemples et conseils

Pour les secteur 1

En cas d'acte en dehors du parcours de soins, un DA est possible et ne peut pas dépasser 17,5% du tarif des actes (+ autres critères liés à la convention).

	Tarifs	BR
Consultation coordonnée avec le médecin traitant CS+MPC+MCS avec retour d'information vers le médecin trt	30 €	30 €
Consultation non coordonnée : DA possible CS+MPC + DA	...€	25 €
Avis de consultant APC (acte avec critères)	50 €	50 €
Consultation complexe Pathologie Oculaire Grave POG (acte avec critères) cotation MCX	46 €	46 €
Majoration d'urgence sur adressage MCU (avec critères)	15 €	15 €

Pour les secteur 1 OPTAM et secteur 2 OPTAM

Attention aux critères de dépassement liés à la convention

	Tarifs	BR
Consultation coordonnée avec le médecin traitant CS+MPC+MCS avec retour d'information vers le médecin trt	...€	30 €
Consultation non coordonnée CS+MPC	...€	25 €
Avis de consultant APC (acte avec critères)	...€	50 €
Consultation complexe Pathologie Oculaire Grave POG (acte avec critères) cotation MCX	...€	46 €
Majoration d'urgence sur adressage MCU (avec critères)	15 €	15 €

Pour les secteur 2

	Tarifs	BR
Consultation coordonnée avec médecin traitant CS+MPC+MCS Cotation CS+MPC+MCS possible uniquement si pas de complément d'honoraires + retour d'information vers le médecin trt.	30 € Tarif bloqué	30 €
Consultation coordonnée ou non coordonnée + complément d'honoraires cotation CS	...€	23 €
Avis de consultant APC (acte avec critères)	...€	50 €
Majoration d'urgence sur adressage MCU (avec critères)	15 €	15 €

Exemple d'actes CCAM pouvant être indiqués dans le tableau des prestations le plus courantes :

Pour les S1 et les S2, les chiffres de la colonne BR sont identiques

Prestations les plus couramment pratiquées <i>(mentionner les 5 actes les plus couramment pratiqués)</i> Exemples	Tarifs	BR
Examen de la motricité oculaire€	26,24 €
Examen de la vision binoculaire€	25,32 €
Fluoroscopie€	27,54 €
Examen du fond d'oeil avec verre de contact€	28,29 €
Champ visuel avec seuil€	33,26 €
Pachymétrie€	19,77 €
Tomographie OCT€	47,88 €
Adaptation de lentilles de contact Non remboursable sauf cas précis Cet acte peut être réalisé en même temps qu'un acte remboursé (art 66 convention)€	/

Attention : Les secteurs 3 n'ont pas la même base de remboursement (à calculer)

A savoir :

- Affichage obligatoire dans la salle d'attente et aussi dans le lieu où se fait le règlement des honoraires : donc 2 affiches !
- Toute l'information doit être affichée sur un même support visible et lisible.
- Les actes indiqués doivent être réellement pratiqués
- Si vous indiquez une fourchette de tarif pour vos honoraires, il faut préciser les critères de détermination des honoraires. Donc plutôt pas de fourchette....
- Rayer la ligne adhérent AGA si vous n'êtes pas adhérent

Par ailleurs il faut toujours (et cela peut se faire sur une autre affiche) :

- Afficher pour informer sur l'utilisation de fichiers informatiques
- Afficher pour informer sur la vidéo-surveillance éventuelle

Pour information :

pour le régime local Alsace Moselle, la prise en charge par le régime obligatoire est de 90 %, mais c'est compliqué de vouloir tout indiquer sur l'affiche.